



# PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Montauban, le 21 juillet 2023

## Communiqué de presse

### Campagne de recrutement d'Intervenants Départementaux de Sécurité Routière

#### **Soyez acteur de la sécurité routière, DEVENEZ IDSR !**

Afin de mener des actions de prévention dans le cadre du programme national « Agir pour la sécurité routière » pour lutter contre l'insécurité routière dans le département, la préfecture de Tarn-et-Garonne lance une campagne de recrutement d'Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR).

#### **Devenir intervenant départemental de sécurité routière (IDSR)**

Les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) sont des personnes volontaires et bénévoles qui souhaitent s'engager au bénéfice de la sécurité routière dans le cadre du programme d'État « Agir ».

#### **Le profil recherché ?**

L'IDSR peut être salarié, étudiant, retraité, fonctionnaire de l'État ou des collectivités territoriales ou encore membre d'une association. Devenir IDSR est avant tout un acte d'engagement citoyen : donner bénévolement de son temps, selon ses disponibilités, au profit des autres.

#### **Quelles sont les missions d'un IDSR ?**

Sous l'égide de la préfecture, les IDSR ont pour missions de :

- réaliser les actions de prévention proposées par la préfecture ciblant les enjeux spécifiques du département, tels qu'ils ont été définis dans le cadre du Document général d'orientation (DGO)
- promouvoir la politique locale de sécurité routière, ses ressources et ses acteurs
- contribuer au développement, à l'animation et à la gestion du programme « Agir »

À ce titre, ils participent à de nombreux évènements, modules ou ateliers organisés dans le département. Ils interviennent dans les établissements scolaires, les centres de formations, les entreprises, les associations et les collectivités territoriales.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter le service « Sécurité Routière » de la préfecture pour contribuer aux actions menées par les services de l'État dans les établissements scolaires, les entreprises ou auprès des seniors sur tout le territoire départemental par exemple.

**Contact :**

mail : [pref-securite-routiere@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:pref-securite-routiere@tarn-et-garonne.gouv.fr)

tel : 05 63 22 23 03